

La « miraculée » de Beauvais raconte sa guérison

— Sœur Bernadette Moriau, 78 ans, a été reconnue par l'Église comme ayant été guérie miraculeusement à Lourdes.

— Hier, à Beauvais, elle a raconté pour la première fois sa guérison en public, soulignant combien ce « cadeau gratuit reçu de Dieu » la dépasse.

Beauvais (Oise)
De notre envoyée spéciale

Longue jupe brune, pull en laine blanche ras du cou, silhouette fluette, regard timide. Sœur Bernadette Moriau le reconnaît : elle n'a pas l'habitude d'être sous les feux de la rampe. Hier, pourtant, elle s'est adressée avec aisance et humour à la cinquantaine de journalistes massés dans une salle de la maison diocésaine de Beauvais. « Je suis chargée de vous le témoigner, pas de vous le faire croire », dit-elle d'ailleurs, en reprenant les mots de sainte Bernadette Soubirous devant ceux qui l'interrogeaient.

Et ce que raconte la religieuse de Beauvais, avec simplicité et modestie, est effectivement de l'ordre de l'incroyable : le 70^e miracle de Lourdes reconnu par l'Église depuis 160 ans. « En 2008, quand mon médecin traitant, le docteur Christophe Fumery, responsable



Guérie quelques jours après un pèlerinage à Lourdes, sœur Bernadette Moriau échappe désormais à de lourds traitements. Guillaume Poli/Ciric

« Je n'ai jamais demandé ma guérison, mais simplement la force de poursuivre le chemin. »

de l'hospitalité à Lourdes, m'a proposé de partir en pèlerinage avec le diocèse de l'Oise, j'ai pensé que cela pourrait être une grâce, puisque je m'appelle Bernadette », commence-t-elle. Curieusement, elle ne s'était jamais rendue dans la cité mariale en tant que malade, depuis qu'en 1966 apparurent les premiers symptômes d'une maladie des racines lombaires et sacrées, connue sous le nom de « syndrome de la queue de cheval ». Mais il était prévu qu'elle y aille quelques mois plus tard, pour fêter ses 50 ans de vie religieuse chez les franciscaines oblates du Sacré-Cœur de Jésus.

Pendant ce pèlerinage, début juillet, la religieuse reçoit le sa-

crement de la réconciliation puis celui des malades. Elle est marquée par « la fraternité » qui règne entre les malades, les bénévoles et les soignants. « Je n'ai jamais demandé ma guérison, insiste-t-elle, mais simplement la force de poursuivre le chemin. » Devant la grotte de Massabielle, elle sent la présence mystérieuse de Marie. Mais c'est surtout pendant la procession du Saint Sacrement, au milieu des fauteuils roulants dans la basilique Saint-Pie-X, qu'elle vit une expérience intense. « J'ai entendu le Seigneur me dire : "Je vois ta souffrance. Donne-moi tout." J'ai beaucoup prié alors pour les malades, surtout les plus jeunes, afin qu'ils guérissent. »

De retour dans sa communauté de Bresles, non loin de Beauvais, elle ne ressent aucune amélioration. Mais le 11 juillet, dans la chapelle de sa communauté, elle revit la joie intense ressentie quelques jours plus tôt dans la basilique lourdaise et ressent une chaleur inhabituelle dans tout le corps. « À 18 heures, je suis rentrée dans ma chambre et une voix m'a

dit : "Enlève tes appareils." Dans un acte de foi, j'ai alors retiré le corset, l'attelle et le neuro-stimulateur. J'ai pensé à Jésus disant au paralytique : "Prends ton grabat et marche." À ma grande surprise, quand j'ai retiré l'attelle, mon pied gauche était redressé. Je suis allée voir ma sœur de communauté, je lui ai dit que je ne comprenais pas ce qui se passait. Nous avons pleuré et prié. » Le jour même, sœur Berna-

paroles

« Tenir compte de sept critères »

Docteur Alessandro de Franciscis, président du Bureau des constatations médicales de Lourdes (Cmil)

« Depuis neuf ans, j'ai déjà étudié quatre cas de guérisons inexplicables, dont trois ont été reconnues comme miraculeuses. Le 18 novembre 2016, lors de sa réu-

nette Moriau arrête définitivement la morphine et échappe désormais à de lourds traitements. Au point même que le lendemain, elle part marcher 5 km en forêt avec sa belle-sœur.

La religieuse ne dit rien de ce qui lui est arrivé. Même à Lourdes, l'année suivante – elle y retourne chaque année depuis 2009 pour s'occuper des malades –, elle ne raconte rien. « Et quand certains me

nion annuelle, le Cmil a voté par 26 voix sur 27 pour reconnaître la guérison de sœur Bernadette Moriau comme "guérison inexplicée, dans l'état actuel des connaissances scientifiques", en tenant compte des sept critères du cardinal Lambertini, au XVIII^e siècle. À savoir que le diagnostic soit connu, que le pronostic soit grave, que la guérison soit soudaine, instantanée, complète et durable et qu'enfin elle soit inexplicée. Sur les 70 miracles de Lourdes, 16 concernent des consacrés. »

Recueilli par Claire Lesegretain (à Beauvais)

reconnaissaient, je ne m'étais pas », poursuit-elle. « Aujourd'hui, j'ai la chance de pouvoir donner au maximum tout ce que le Seigneur m'a donné », répond-elle pour expliquer pourquoi elle a accepté que son dossier soit examiné par le bureau médical de Lourdes (lire ci-dessous). Elle se dit émerveillée par ce « cadeau » reçu de Dieu et n'a pas encore bien pris conscience de la manière dont sa vie publique va désormais changer.

Sœur Bernadette ne renie toutefois rien de sa vie de malade. Pendant près de quarante années, fréquentant les hôpitaux et les centres de rééducation, elle a partagé avec d'autres malades. « J'ai parfois été découragée, j'en avais assez de la souffrance, j'avais envie d'en finir, mais je n'ai jamais douté de Dieu présent à mes côtés. Je crois que ma vie était aussi féconde quand j'étais malade que maintenant ! »

Claire Lesegretain

 sur-la-croix.com
Le témoignage de sœur Bernadette Moriau en vidéo